

La Scam plaide pour un audiovisuel public régional renforcé

La Scam a aujourd'hui organisé la 4^e édition de la Rencontre « Territoires et création » consacrée à la création audiovisuelle en régions avec Roch-Olivier Maistre (CSA), Pascal Mangin (région Grand-Est), Julien Neutres (CNC), Cyrille Perez (13 productions), Bruno Studer et Maina Sage (Assemblée nationale), Jean Brun (réseau Vià), Laurence Mayerfeld (France3), Sylvie Robert (Sénat).

À l'issue de cette rencontre, la Scam attire l'attention des pouvoirs publics nationaux et territoriaux sur la vitalité de la filière audiovisuelle dans les territoires. Elle appelle l'action publique à épauler cet écosystème audiovisuel toujours plus performant qui essaime depuis les territoires.

Cette dynamique, étroitement soutenue par le CNC, aboutit chaque année à la production et à la diffusion d'œuvres toujours plus élaborées. En témoigne la dizaine d'œuvres encore récompensées par les Etoiles de la Scam cette année. Mais pour exister, pour se développer, pour se disséminer, cette création qui s'adresse à tous les français doit pouvoir compter sur le soutien de politiques régionales et nationales.

Si on veut asseoir une ambition culturelle pour l'audiovisuel dans les territoires, le caractère régional qui fait la singularité de France 3 doit être renforcé et mis au premier plan. La future loi audiovisuelle doit inverser la logique du décrochage au profit des antennes régionales, et faire de l'exposition de la création audiovisuelle en régions une mission à part entière de l'audiovisuel public.

Cette évolution est depuis longtemps considérée comme une évidence de la part de tous les professionnels dans les territoires, et vécue comme un plafond de verre qu'il est temps de briser.

La Scam engage donc le gouvernement et le Parlement à faire de la création audiovisuelle dans les territoires, un enjeu de la réforme de l'audiovisuel public, et une caractéristique essentielle et assumée de France 3. Ce qui nécessiterait par ailleurs le renforcement du financement de l'audiovisuel public : en effet, la baisse de la redevance et la « sanctuarisation » des investissements dans la création ne permettront pas, à brève échéance, de soutenir cette ambition essentielle pour la cohésion sociale des territoires. La baisse annoncée des moyens sera inéluctablement dommageable, ce qui est regrettable.

contact presse

Astrid Lockhart

01 56 69 64 05

06 73 84 98 27

astrid.lockhart@scam.fr